



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

AFFECTATION DE RÉSULTATS 2009 : BUDGET  
PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES ET BUDGET  
DE LA RÉGIE À AUTONOMIE FINANCIÈRE

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 02 avril 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Virginie LEONARD -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**DIRECTION DES FINANCES**

**AFFECTATION DE RÉSULTATS 2009 : BUDGET PRINCIPAL,  
BUDGETS ANNEXES ET BUDGET DE LA RÉGIE À AUTONOMIE  
FINANCIÈRE**

Monsieur Alain PIVETEAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Après avoir entendu les comptes administratifs 2009,  
Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif du budget principal présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de : 13 047 007,82 €
- un solde d'exécution d'investissement de : - 6 805 075,10 €
- un solde des restes à réaliser de : -4 442 000 €

Constatant que le compte administratif du budget annexe parc des expositions présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de : 274 140,36 €
- un solde d'exécution d'investissement de : -34 976,40 €
- un solde des restes à réaliser de : -190 642 €

Constatant qu'une erreur matérielle de 300€ a été commise lors de la retranscription de l'excédent cumulé de fonctionnement 2008 du crématorium (723 627,41€ au lieu de 723 327,41€), il convient de régulariser cette erreur dans la présente délibération ; ainsi le solde cumulé de fonctionnement s'élève à 843 338,12€, en conformité avec le compte de gestion (et non 843 638,12€ comme mentionné dans les maquettes du compte administratif 2009).

Constatant que le compte administratif du budget annexe crématorium présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de : 843 338,12 €
- un solde d'exécution d'investissement de : 208 390,81 €
- un solde des restes à réaliser de : -28 025,12 €

Constatant que le compte administratif du budget annexe lotissements présente :

- un excédent de fonctionnement 2009 de : 7 722,06€

et qu'il convient de reprendre les résultats 2008 non repris en 2009, les soldes d'exécution conformes au compte de gestion sont les suivants :

- un excédent cumulé de fonctionnement de : 222 089,92 €
- un solde d'exécution d'investissement de : -222 088,54 €

Constatant que le compte administratif du budget annexe pompes funèbres présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de : -18 159,82 €
- un solde d'exécution d'investissement de : 7 320,41 €

Constatant que le compte administratif du budget stationnement :

- un solde d'exécution d'investissement de : 1 539 477,85 €
- un solde des restes à réaliser de : -1 539 385,80 €

Constatant que le compte administratif du budget annexe foire exposition présente :

- un résultat de fonctionnement 2009 de : 3 290,98 €
- un résultat cumulé de fonctionnement de : 11 445,12 € (le résultat 2008 de 8 154,14€ n'ayant pas été repris au BP 2009)

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **affecter le résultat excédentaire de fonctionnement du budget principal comme suit :**
  - à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) pour : 11 247 075,10 €
  - le solde disponible de 1 799 932,72 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)
  
- **affecter le résultat excédentaire de fonctionnement du budget parc des expositions comme suit :**
  - à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) pour : 225 618,40 €
  - le solde disponible de 48 521,96 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)
  
- **reporter les résultats excédentaires du budget crématorium comme suit :**
  - le solde disponible de fonctionnement de 843 338,12 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)
  - le solde disponible d'investissement de 180 365,59 € est affecté à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001)
  
- **résorber le déficit de fonctionnement du budget pompes funèbres au Budget Primitif 2010**
  
- **reporter le résultat excédentaire d'investissement du budget stationnement**
  - le solde disponible d'investissement de 1 539 477,85 € est affecté à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001) pour assurer le financement des reports.
  
- **Pour le budget annexe lotissements, s'agissant uniquement des écritures de stocks à régulariser sur 2010, reprendre les soldes d'exécution mentionnés dans chacune des sections concernées.**
  
- **Affecter le résultat excédentaire de fonctionnement du budget annexe foire exposition comme suit :**
  - Le solde disponible de 11 445,12 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Pilar BAUDIN**